



Solidaires Unitaires Démocratiques

Novembre 2005

RENAULT GUYANCOURT-AUBEVOYE

1 AVENUE DU GOLF 78288 GUYANCOURT CEDEX

Api : TCRMOD023

TCR : ☎ 0176832293 - 📠 0608242315 - 📠 0176832294

TCA : ☎ 0232776309- 📠 0682454818 - 📠 0232776145

sud.guyancourt@renault.com sud.aubevoye@renault.com

N°24

La quinzaine du blanc

Les lavandières sont de sortie, pour une dizaine de jours encore, c'est à qui lavera le plus blanc. Et si ça ne suffit pas, demain on rase gratis ! Les élections ne sont pas une excuse pour prendre des libertés avec l'histoire -surtout récente- et se livrer à des numéros d'illusionnistes dignes des plus grands cabarets.

Pour ne pas être en reste, SUD vous propose donc la liste . . . de ce qu'il ne fera pas.

- SUD n'éditera pas de brochures épaisses, papier couleur relié, qui rappellent dans le fond et dans la forme les publications de la direction.
- SUD ne refusera pas (ce que nous n'avons jamais fait) de signer des accords permettant de proroger les mandats de délégués.
- SUD ne mettra pas à son crédit certaines primes, qu'aucun syndicat n'a obtenues, mais que souhaite la direction, parce qu'elles sont exonérées d'une bonne partie de charges sociales (le trou de la sécu) et parce que leurs montants peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre. Mais SUD continuera de lutter pour des augmentations du salaire de base (pris en compte dans les calculs de primes et de retraite...)
- SUD ne revendiquera pas un syndicalisme de « professionnels », c'est-à-dire asservi à l'employeur. Plus d'élection professionnelle, donc plus d' élu, mais des représentants du personnel nommés par l'employeur pour occuper des postes spécifiques au service des conditions de travail...
- SUD ne revendiquera pas la paternité d'un combat qu'il n'a ni initié ni mené. Pour les mêmes raisons, nous rappelons aimablement à nos collègues CGT visiblement frappés d'amnésie, que **la défense des prestataires est une lutte engagée par SUD devant les tribunaux depuis de nombreuses années.** A l'époque, syndicats et direction nous accusaient de vouloir mettre à mal le fonctionnement du CE.

Ceci étant précisé, nous sommes heureux d'avoir été rejoints dans ce combat et partageons volontiers aujourd'hui la satisfaction du vote des prestataires en DP.

Mais le travail n'est pas terminé, le contrôle du nombre de sociétés, les modalités d'inscription sur les listes électorales et la répartition dans les collèges restent toujours à revoir.

Sur ce sujet brûlant, la direction de l'établissement tente d'ailleurs en ce moment de réaménager pour 2006 l'organisation du travail des personnels prestataires de certains secteurs : travail en plateaux spécifiques, suppression des contacts professionnels directs entre salariés prestataires et responsables d'UET. Y aurait-il dans l'organisation actuelle des choses illégales ?

CES PRECISIONS ETANT FAITES, IL Y A DU GRAIN A MOUDRE POUR LES ANNEES A VENIR :

⇒ **DES AGS QUI COUVRENT L'AUGMENTATION REELLE DU COUT DE LA VIE. (ECHELLE MOBILE DES SALAIRES)**

⇒ **LA PARITE DES SALAIRES ENTRE FEMMES ET HOMMES (ACTUELLEMENT L'ECART EST ENCORE DE 20 %)**

⇒ **LE DEBLOCAGE DES CARRIERES ETAM**

⇒ **LE CHOIX DES DATES DE VACANCES**

⇒ **LES DROITS DES PRESTATAIRES**

⇒ **LUTTER CONTRE LES SOURCES DE STRESS**

⇒ **RESPECTER LES HORAIRES DE TRAVAIL. NUL N'A A SE SENTIR OBLIGE DE « FAIRE DES HEURES » POUR LE PRINCIPE**

⇒ **LA QUALITE ET LES TARIFS DE RESTAURATION COMPATIBLE AVEC NOS SALAIRES. DES DROITS D'ENTREE IDENTIQUES ENTRE RENAULT ET PRESTATAIRES GRACE A DES ACCORDS ENTRE RENAULT ET LA SOCIETE DE PRESTATION**

Sur certains de ces sujets et pour des cas spécifiques comme par exemple : l'externalisation de services (DSE), **l'unité syndicale** (ardemment souhaitée par la majorité des salariés) est un des moyens les plus efficaces de protéger le personnel des secteurs concernés.

Parce que nous n'avons pas été suivi, notre proposition de prendre 2 minutes sur le temps de pause pour sauver un jour de congé est restée lettre morte. La direction a donc récupéré la quasi-totalité du bénéfice d'une journée de travail prise sur nos congés. Il n'est même pas certain que la petite partie financière récupérée par l'état profite vraiment aux personnes handicapées ou âgées.

C'est pourquoi SUD s'engage lorsque cela sera nécessaire, à tout mettre en œuvre pour que l'unité syndicale puisse se réaliser. Malgré les divergences de vue avec d'autres syndicats, nous sommes persuadés que sur l'établissement de Guyancourt cela est possible.

Pour que nous puissions continuer les combats engagés lors de la précédente mandature (**déblocage des coefficients ETAM - dates de congés - lundi de pentecôte - restauration - retraites - sécurité sociale** etc.), donnez-nous les moyens de faire aboutir ces revendications en nous soutenant.

Un syndicat n'a de force que celle donnée par les salariés. Les élections professionnelles sont un passage démocratique nécessaire, mais pas un aboutissement. Elles sont le point de départ du combat à mener pour donner à chacun, sa place dans l'entreprise.